

# Le "Livre du gentil et des trois sages" de Raymond Lulle

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Hispanica Helvetica**

Band (Jahr): **2 (1991)**

PDF erstellt am: **21.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE «LIVRE DU GENTIL ET DES TROIS SAGES»  
DE RAYMOND LULLE

Parmi les innombrables écrivains religieux du Moyen Age, un trait caractérise fondamentalement Raymond Lulle: tout son oeuvre —cet immense *opus* lullien aux quelque 240 titres— est moins spéculatif que pratique, il vise davantage à convaincre qu'à analyser. Et ceux qu'il veut convaincre ce sont avant tout les «infidèles» —c'est-à-dire les Musulmans et les Juifs, avec qui il était en rapports continuels.

Car, pour Raymond Lulle, ces infidèles, auxquels il adresse inlassablement son apologétique, ne sont point des gens inconnus, ennemis par définition de Dieu et de son Eglise, comme ils l'étaient pour tant d'autres polémistes chrétiens. Ce sont ses proches voisins, souvent ses amis. Le *Livre du Gentil et des trois sages* s'ouvre justement par cette constatation: *Com nos aions esté privez (familier) des mescreanz et avec eux aions lonc tens participé...*<sup>1</sup>

Amis surtout dans le sens qu'il leur accorde d'emblée un préjugé favorable de bonne foi. Il les respecte et respecte leurs croyances, comme le montre ce *Livre du Gentil*, empreint tout entier d'une atmosphère irénique de dialogue inter-confessionnel. Mais cette amitié même —cette sympathie faudrait-il dire— envers les «mescreanz» le fait souffrir. Les infidèles se perdent, puisqu'ils ne connaissent pas le vrai Dieu et son Fils Jésus-Christ; ils vont à leur perte par ignorance, estime Raymond Lulle, d'après une interprétation littérale de l'axiome «hors de l'Eglise pas de salut» fort répandue dans son siècle. Et il veut les sauver. C'est pourquoi —s'écriera-t-il face à ses contemporains trop insensibles— *il faut d'autant plus se souvenir de la mort des infidèles qui meurent en péché par ignorance... Il faut s'en souvenir pour leur apporter la doctrine de Jésus-Christ, qui a enlevé le péché du monde par son Incarnation et sa Passion!*<sup>2</sup>

Raymond Lulle était né vers 1232-35, à Majorque, trois ou quatre ans après que les Catalans, conduits par leur grand roi Jacques Ier, dit le Conquérant, eussent repris l'île aux Sarrasins. Pendant toute sa jeunesse il a côtoyé des Juifs et des Musulmans restés à Majorque après la conquête. Puis, sujet de ces rois catalans qui exerçaient une véritable tha-

lassocratie dans la Méditerranée occidentale, toute sa longue vie durant il a vu affluer dans les ports, à Majorque comme sur le continent, les bateaux venant du Levant ou d'Afrique du Nord, remplis de récits de tant de nobles gens et de tant de pays merveilleux qui vivaient dans l'ignorance de la foi du Christ. La Tunisie des Hafsides et toute la Berbérie accueillait alors les marchands et les «consuls» catalans<sup>3</sup> —comme elles ont accueilli ensuite Lulle lui-même, devenu apôtre et missionnaire.

Vers la trentième année de sa vie —autour de 1265—, l'homme de cour, sénéchal de l'infant Jacques futur roi de Majorque, subit une crise spirituelle qui l'a «enamouré» du Christ sauveur<sup>4</sup>. Et dès ce moment il a été littéralement obsédé par l'idée de faire quelque chose de son côté en juste correspondance à l'Amour rédempteur. Or, que peut faire l'homme au service de Dieu pour ajouter un brin à sa gloire, si ce n'est travailler à étendre son règne, par l'apostolat? Converti, Raymond jura par trois fois de *ne plus se donner de repos ni de consolation tant que le monde entier ne serait pas chrétien et tant que tous ne loueraient pas Dieu trine et un*<sup>5</sup>. Cette conscience d'une dette d'amour introduit dans toute l'attitude de Raymond Lulle —même dans sa mystique— une nuance singulièrement active<sup>6</sup>: il se constitue *procurateur des infidèles* et il leur voue sa vie, jusqu'au martyre. Tel est le secret de cette existence mouvementée et la clef qui permet de comprendre par l'intérieur une œuvre si étendue, souvent déconcertante. S'il a recherché le savoir universel, c'est pour avoir un instrument capable de rendre la vérité catholique accessible à tout homme; s'il a parcouru les universités (Montpellier, Paris, Pise, etc.), les cours des grands de ce monde et les conciles de la chrétienté (Vienne du Dauphiné, en 1311), c'est pour convaincre les chrétiens de la nécessité de convertir les infidèles; si, enfin, découragé, las de l'insuccès de ses requêtes, il est parti seul en terre d'Islam, c'est encore —comme saint François— pour ajouter à son enseignement un exemple fécond, un geste héroïque.

Ce dont Raymond Lulle est absolument convaincu est que la conversion ne peut être qu'un acte de liberté. Dieu ne fait pas violence au libre vouloir de ceux qui sont dans l'erreur, *car s'il agissait ainsi le Créateur irait contre le libre arbitre qu'il a mis dans sa créature, ce qui est impossible*<sup>7</sup>. Lulle non plus ne veut contraindre personne. Même lorsqu'il entame une discussion théologique. Au lieu d'écraser le partenaire par la vigueur dans la polémique, il le laisse faire librement son choix: à la fin de notre *Livre du Gentil*, aucun des trois sages, chrétien, juif et musulman, ne demande au Gentil laquelle des trois religions il va choisir. La

seule chose qui importe est que le choix du Gentil se fasse *par force de raison et par nature de entendement* <sup>8</sup>.

Et là intervient ce qui fut pendant quarante ans le rêve, sinon la généreuse chimère que Raymond Lulle a répandu dans toute sorte d'ouvrages: trouver les arguments, les *rationes necessariae* qui convaincraient irrésistiblement tous les esprits honnêtes et respectueux de la vérité. C'est pour y parvenir qu'il a inventé son *Art*, immense machine à raisonner, qu'il tient pour surnaturellement révélé. L'*Ars magna* et les innombrables traités qui s'y rattachent —dont le *Livre du Gentil* — sont pour Lulle des éléments essentiels de son apostolat. Dès les premiers jours de sa vie pénitente, la *Vita* latine contemporaine nous parle<sup>9</sup> d'une *inspiration véhémente* qui le pousse à composer un livre, *le plus efficace du monde contre les erreurs des infidèles*. Et l'insistance avec laquelle Lulle lui-même revient sur cette illumination nous dispense de croire à une exagération de son biographe. Ce n'est pas pour rien que l'école a connu Raymond Lulle sous le nom de *Doctor illuminatus*.

Qu'en est-il au juste de ces raisons nécessaires qui ont provoqué le long des siècles de si âpres controverses? Pour notre homme, si *l'on ne pouvait pas prouver la foi, il s'ensuivrait que Dieu ne pourrait pas reprocher aux chrétiens de ne pas vouloir l'enseigner aux infidèles. Et les infidèles pourraient à bon droit se plaindre de Dieu qu'il ne laisse pas démontrer par arguments une vérité plus grande (que la leur)*<sup>10</sup>. C'est logique tout cela. Mais c'est bien osé. On pourrait le prendre pour une visée d'orgueil monstrueux, si ce n'était pas plutôt une naïveté. Dans l'histoire de la philosophie, la tentative de Lulle représente un effort grandiose —assurément manqué, mais combien intéressant— d'organiser une méthode de pensée universelle, la première anticipation de l'art combinatoire de Leibniz et en définitive de la moderne logique mathématique. C'est un artifice, une ingénieuse mécanique, qui en combinant de toutes les manières possibles les perfections des créatures nous livrera en même temps toutes les perfections de Dieu. Autrement dit, le moyen d'abrèger le travail mental pour parvenir à la science acquise de la divinité. Dans l'histoire de la théologie, les critiques et même les censures d'hétérodoxie n'ont pas manqué. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans ces controverses. Et ce n'est pas non plus mon but de décerner à Raymond Lulle un brevet d'orthodoxie. D'autres ont fait à fond cette étude et ont rendu justice au penseur majorquin<sup>11</sup>. Disons seulement que ces fameuses raisons nécessaires ou démonstrations rationnelles ne conduiraient, dans le meilleur des cas, qu'à l'*appréhension* du dogme, non pas à sa *compréhension*, les vérités dogmatiques gardant, au-delà de l'intelligence, leur

raison de mystère. Et si l'entêtement lullien mérite une justification, il faut la chercher encore dans sa propre finalité apologetique: il s'adresse surtout à des musulmans, plus qu'à des Juifs, et l'Islam ne connaît pas de mystères proprement dits. La théologie musulmane, le *kalam*, se proposait justement la défense apologetique des dogmes, non pas leur compréhension, puisque la science divine est imparticipable. Le but du *kalam* étant d'étayer d'arguments rationnels les croyances religieuses<sup>12</sup>, Lulle de toute évidence fait écho à ces préoccupations des théologiens de l'Islam; il veut se placer sur le même terrain qu'eux: veulent-ils des *preuves*? Il leur en fournira au-delà de leurs exigences...

Il reste à préciser un point —et celui-ci est essentiel pour l'intelligence de notre texte: le fondement de la théologie lullienne, la base du système d'où partent les combinaisons algébriques de son *Art*, réside dans la primauté absolue des attributs divins, dits aussi «dignités» ou perfections divines. Ces dignités et leurs relations entre elles et avec le monde, dont elles constituent l'exemplaire infini, sont à la fois principes de l'être et lois de la pensée. Ainsi toute la combinatoire lullienne part du réalisme ontologique des perfections divines; les créatures étant, dans leur être même, des imitations de Dieu, l'entendement peut s'élever, grâce aux propriétés des créatures et aux relations de ces propriétés entre elles, jusqu'à connaître celles de Dieu<sup>13</sup>. Après tout, il se peut que la *grande illumination* de Raymond Lulle lors de la retraite du Mont Randa, après sa conversion, n'ait fait que lui permettre de «voir clair» dans son esprit; en somme, de donner son adhésion définitive à une certaine philosophie, qui était aussi pour lui une théologie, celle de l'exemplarisme de saint Bonaventure. Ce fut Etienne Gilson le premier à le faire remarquer: «l'illumination du *Doctor illuminatus* et celle du *Doctor seraphicus* coïncident»<sup>14</sup>. Dès lors, les perfections divines sont les principes généraux et communs à toutes les sciences, connus et évidents par soi. Et l'*Art* lullien n'est que la manière de combiner correctement ces principes et d'atteindre ainsi toutes les vérités que l'intellect humain est capable de saisir.

Cette introduction générale à la pensée lullienne, aussi succincte fût-elle, était nécessaire —me semble-t-il— avant d'aborder le *Livre du Gentil*. Ouvrons-le maintenant et nous serons d'emblée étonnés de l'atmosphère de sérénité qui s'en dégage. Nous nous trouvons dans une claire forêt, où trois sages sont assis sur l'herbe d'un *biau pré*, au bord d'une *mout beile fontaine*, à l'ombre de cinq grands arbres. Les sages, un Juif, un Chrétien et un Musulman, s'étaient salués courtoisement. Ils s'apprétaient à deviser de leurs croyances et de la science qu'ils enseignaient à leurs écoliers, lorsqu'une dame à cheval, de fort belle apparen-

ce, vint abreuver à la source son palefroi. C'est Dame Intelligence. Et les trois sages la prient de leur expliquer ce que représentent les cinq arbres de la clairière et les lettres écrites sur leurs fleurs.

L'explication de Dame Intelligence n'est qu'une introduction à la méthode combinatoire de *l'Art* lullien. Le premier arbre est celui des vertus divines ou créées. Elles sont au nombre de sept: éternité, bonté, sagesse, grandeur, pouvoir, amour et perfection<sup>15</sup>. L'arbre a vingt-et-une fleurs, résultat de la combinaison deux par deux de toutes ces vertus. Le deuxième arbre est celui des sept vertus divines et des sept vertus humaines créées, trois théologiques et quatre cardinales; il aura donc 49 fleurs, dans lesquelles ces deux séries de vertus seront groupées par paires. Le troisième a également 49 fleurs, produit de la combinaison des sept vertus divines et des sept péchés capitaux. Le quatrième arbre combine encore deux par deux sur ses fleurs les sept vertus humaines. Et dans le cinquième, enfin, 49 fleurs résulteront de la confrontation de chacune de ces vertus avec les sept péchés capitaux. La considération de ces arbres et de leurs fleurs permettra d'adresser sur le bon chemin les hommes qui sont dans l'erreur (*hòmens errats*, dit le texte catalan, tandis que le français a traduit par *heiranz*, hérétiques) parce qu'ils n'ont pas connaissance de Dieu et de *conseillier et conforter les desconseillez et assouagier les travaillez*. A quelques conditions pourtant: que l'on reconnaisse les vertus divines toujours supérieures aux vertus humaines; que les vertus s'accordent les unes aux autres et s'opposent aux vices; enfin, que la fin de l'homme est de connaître et d'aimer Dieu, de le craindre et de le servir.

Ayant remercié la Dame, les trois sages vont reprendre leur discussion théologique. Ils ne peuvent guère la fonder sur des arguments d'autorité, car le Juif et le Musulman rejettent le Nouveau Testament, et ni le Juif ni le chrétien n'acceptent les sentences du Coran. Il faudra donc bien qu'ils en appellent à des «raisons démonstratives et nécessaires», telles que les arbres les leur offrent. Mais non sans avoir au préalable prononcé cette belle invocation oecuménique: *Oh Dieu! Quelle grande bonne aventure ce serait si par ces arbres nous pouvions être dans la même loi et dans la même croyance tous tes hommes qui sommes sur la terre!*<sup>16</sup> Tout Raymond Lulle est dans ce paragraphe.

Saint Thomas d'Aquin, dans la *Summa contra gentes*, ou le terrible polémiste que fut le Dominicain catalan Raymond Marti, dans son *Pugio fidei*, ont bien senti cette impossibilité de se servir de l'autorité des Livres sacrés pour argumenter avec ceux qui ne la reconnaissent pas,

*unde necesse est ad naturalem rationem recurrere cui omnibus assentire coguntur* —dit saint Thomas, en s'empresant d'ajouter: *quae tamen in rebus divinis deficiens est*<sup>17</sup>—, ce qui ne l'empêche pas de brandir quand même contre les Jufis leur propre Ancien Testament. Plus optimiste, Raymond Lulle ira bien au-delà des grands Dominicains et d'entrée il aura recours à ces fameuses «raisons nécessaires»...

Nos trois interlocuteurs en sont là de leur entretien, lorsque le Gentil apparaît, *come home esgaré; il avait grant barbe et granz cheveux et venoit en guise d'home lay; il fut meigres et descolorez par le travail de ses griés pensées*<sup>18</sup>. Raymond Lulle ne manque pas d'humour: au milieu de ses propres malheurs, le Gentil s'émerveille de *l'estrange maniere des trois sages et leurs estranges vestements* et encore plus de la salutation qu'ils lui adressent au nom de Dieu créateur, qui *resucitera les bons et les mauvés*. Il n'en faut pas davantage pour engager une nouvelle discussion théologique. Le Gentil est un païen qui n'a jamais entendu parler d'un Dieu unique, ni de la résurrection, ni encore moins de la Providence. Il était accablé par la pensée qu'après la mort il *ne cuidoit estre nule chose*. C'est pourquoi il a saisi immédiatement la portée de cette parole des sages: —*Il m'est d'avis, dit-il, que celui qui pourra me prouver par des raisons «vivantes» la résurrection pourra jeter de mon âme la douleur et la tristesse que je souffre*<sup>19</sup>.

Les trois savants n'en demandent pas mieux. A tour de rôle, en «cueillant les fleurs» des cinq arbres autour de la fontaine, ils s'efforcent de démontrer les trois vérités essentielles communes aux trois religions monothéistes: l'unité de Dieu, la résurrection des hommes, la récompense ou le châtiment dans l'autre vie. C'est le contenu du livre 1. Après quoi, à sa grande surprise, le Gentil apprend qu'il a en face de lui les représentants de trois religions différentes! A chacun donc de prouver les articles de sa foi —toujours suivant la méthode des arbres. Nouvel assaut de courtoisie: lequel des trois doit commencer? C'est le Gentil qui décide: la religion la plus ancienne sera exposée en premier. Il est aussi convenu que seul le Gentil posera des questions à chacun d'eux<sup>20</sup>.

Et à partir de là se déroule le long exposé des trois religions. Dans le livre 2, le Juif prouvera les huit articles de la foi de Moïse: croire en un seul Dieu; croire que ce Dieu est créateur de toutes choses; croire qu'il a révélé sa loi à Moïse; croire qu'il enverra un Messie qui délivrera les Juifs de leur captivité; croire à la résurrection; croire au jugement, quand Dieu séparera les bons des mauvais; croire à la gloire céleste; croire à l'enfer. Puis c'est au tour du Chrétien (livre 3). Il répartit ses

thèses en quatorze articles, sept relatifs à la nature divine de Jésus-Christ, sept à sa nature humaine. Mais pour ce qui est de l'unité de Dieu et de sa fonction créatrice, il s'en remet aux preuves apportées par le Juif. En revanche, il développera la Trinité, l'Incarnation et l'oeuvre rédemptrice du Christ. Le livre 4 est réservé au Musulman, suivant les douze articles de la foi de l'Islam. Les exposés terminés, le Gentil remercie en pleurant de joie son Seigneur et son Créateur<sup>21</sup>, qui a libéré son âme des ténèbres qui l'envahissaient. Mais aucun des trois sages ne veut savoir laquelle des religions il est prêt à embrasser. La conclusion de Lulle est tout autre: les sages vont se séparer en constatant que les différences de religion sont des causes de guerres et de malheurs; ils estiment que si la vérité était constamment et vigoureusement opposée à l'erreur, elle triompherait: mais les hommes ont peur de la mort, des maladies, de la souffrance; ils ne veulent abandonner ni leurs biens ni leurs parents pour aller prêcher à ceux qui *vont par la voie de damnation*<sup>22</sup>. Ils se demandent mutuellement pardon des paroles désobligeantes qu'ils auraient pu prononcer au cours de la discussion.

Le lecteur ne m'en voudra pas, je pense, si je lui fais grace des détails des démonstrations lulliennes. Je craindrais fort de l'égarer dans les détails de ces subtiles combinaisons. Il y a une certaine ingénuité à vouloir tout prouver à force de rapprochements ou de contrastes entre les dignités divines, les vertus et les vices; à force de «valences» exemplaristes. Toutefois, il me semble approprié au sujet général de cet ouvrage de présenter un peu plus largement l'exposé de la foi juive, au livre 2.

Dès que le sage juif entreprend de prouver les six articles de sa foi, les objections du Gentil ne manquent pas de pertinence. A l'affirmation qu'un seul Dieu existe, le Gentil oppose: les quatre éléments sont mêlés dans chaque corps, où chacun existe par lui-même; il est donc possible que plusieurs dieux soient mêlés les uns aux autres; il est possible aussi que Dieu occupe un lieu précis, auquel cas on peut concevoir une infinité de dieux dans une infinité de lieux. La réponse du Juif est intéressante: la nature de Dieu ne peut pas nous être connue ici bas! Par lumière de grâce, l'entendement humain n'apprend que ce que Dieu n'est pas: *ce est a dire... que Dex n'est mie pierre, ne home, ne soloil, ne estoile, ne nule chose corporel ou finie. Mais savoir ce que est Dieu en soi meimes? Nul home ne peut savoir de sa meime ame que est, coment donques savoir que est Dex?* Ceux qui seront en gloire dans l'autre monde le connaîtront! La connaissance de Dieu est un trait de la supériorité de l'autre monde sur celui-ci<sup>23</sup>.



D'autres objections du Gentil, à propos de la création, embarrasseront davantage son interlocuteur: Dieu a-t-il créé le mal? que faisait Dieu avant la création du monde? comment quelque chose peut-il être tiré du néant? Sur le problème du mal, «crux» de tous les théologiens, Raymond Lulle, ici par la bouche du sage juif, s'en tire très brièvement par la distinction du *mal de corpe* (culpé) et du *mal de peinne*; le premier, le mal du péché, ne peut en aucune manière être l'œuvre de Dieu; quant à la peine, elle s'accorde à la parfaite justice de Dieu<sup>24</sup>. Pour ce qui est des autres objections —qui remontent à Philon d'Alexandrie ou à Averroës<sup>25</sup>— la réponse est sommaire: Dieu est la cause première; comment elle a agi, est chose que l'entendement ne peut guère comprendre, comme nous ne comprenons pas davantage comment l'âme est unie au corps...<sup>26</sup>

Une troisième série d'objections, *ad hominem* cette fois, jaillissent lorsque le Juif expose sa foi en l'avenement du Messie. Par exemple: pourquoi les Juifs sont-ils toujours en captivité? —demande le Gentil. Et le Sage de lui répondre que s'ils connaissent bien la raison de leurs deux premières captivités, de soixante-dix ans (Babylone) ou de quatre cents ans (Egypte), les Juifs ne peuvent pas savoir pourquoi depuis 1400 ans ils sont sous la dépendance des gentils, des chrétiens et des sarrasins<sup>27</sup>. Ce qui lui attire cette réplique, pleine d'ironie: —*Possible chose est que vos juis ne soyez en aucun pechié... dont ne vos veut delivrer la divine bonté jusques a tent que vos... enquerrez pardon.*

Parvenus à l'article de la résurrection des morts, Lulle connaît trop bien la situation religieuse du judaïsme en diaspora pour ne pas prendre les devants et mettre dans la bouche du sage lui-même l'écho des controverses qui divisaient la Synagogue à ce sujet. Il y a donc des Juifs, doit-il avouer, qui ne croient point à la résurrection. La raison en est que le corps étant corruptible, *ne peut retorner quant il est mort a l'estre en coi il estoit devant la mort.* Pour un deuxième groupe, la résurrection n'est que le chemin pour parvenir à un monde enfin heureux et pacifié —mais non point pour l'éternité. La troisième opinion, celle que notre sage professe, bien entendu, est que tous les hommes ressusciteront, les bons pour une *gloire pardurable*, les mauvais pour des peines —mais seulement pour un temps<sup>28</sup>...

Pour conclure, permettez-moi d'ajouter quelques considérations sur la genèse du *Livre du Gentil*, ainsi que sur sa nature.

Il est dit, tout au commencement du *Livre*, que celui-ci fut écrit *selonc la manere du livre arabyc du Gentil*. Notre ouvrage aurait donc eu un modèle. Mais lequel? On a songé tout d'abord à une œuvre du gen-

re apologétique. Mais sans doute M. Menéndez Pelayo<sup>29</sup> n'a pas poussé très loin ses recherches lorsqu'il a proposé le *Kuzari* du philosophe et poète hispano-juif Yehuda ha-Levi (1070 ?-1143). Mon éminent maître et ami M. J.-M. Millàs Vallicrosa<sup>30</sup> n'a pas eu beaucoup de peine à montrer le caractère absolument différent des deux livres. On a songé aussi<sup>31</sup> au philosophe persan El Ghazali, dont Raymond Lulle a paraphrasé —en vers!— la *Logique*; à l'historien persan Mohammed Shahrastani (1076?-1153), auteur d'un *Livre des religions et des sectes*, qui traite, comme celui du *Gentil*, des trois religions musulmane, juive et chrétienne; au mystique hispano-musulman Ibn Arabi (1164-1240), maître incontesté du soufisme —et l'on sait que Lulle, de son propre aveu, s'est inspiré des soufis dans ses œuvres mystiques, telles le *Livre de l'Ami et de l'Aimé*<sup>32</sup>; on a même pu se référer à Abélard et à son œuvre inachevée *Dialogus inter philosophum, judaeum et christianum*, et encore au *Livre des raisons dans les trois lois* («Llibre de les raons de les tres ligs»), d'auteur inconnu, que Lulle mentionne dans son *Livre de Contemplation* (chap. XI, § 28)... Aucune de ces hypothèses n'est convaincante. Alors Raymond Lulle, qui aimait s'autociter et renvoyer de l'un à l'autre de ses ouvrages, aurait-il voulu dire par là que le *Gentil* avait été rédigé une première fois en arabe? Lulle a prétendu à plusieurs reprises avoir écrit d'abord en arabe quelques-uns de ses traités. Mais il n'est pas certain que cette prétention soit quelque chose de plus qu'une innocente supercherie littéraire. En fait, aucun texte arabe de Lulle ne nous est parvenu. Et de plus, dans certains cas comme lorsqu'il s'agit de l'immense somme philosophique, théologique et mystique du *Livre de Contemplation*, il y a une presque impossibilité que cette double rédaction, arabe et catalane, se soit accomplie dans le laps de temps relativement court assigné par les biographes, alors que Lulle avoue lui-même posséder assez sommairement la langue arabe, assez sans doute pour la lire et la parler, assurément pas pour en faire l'instrument linguistique d'aussi complexes élucubrations. La question, à mon humble avis, doit demeurer ouverte.

Quoi qu'il en soit, la référence à ce *livre arabyc du Gentil* est bien la seule citation contenue dans notre ouvrage —auquel en revanche Raymond Lulle se réfère dans au moins neuf autres livres, de différentes époques de sa vie<sup>33</sup>. J'y verrais, pour ma part, une preuve de plus en faveur de la datation du *Livre du Gentil* dans la toute première période de la production littéraire lullienne, juste après, sinon avant, le *Livre de Contemplation*, vers la fin de la longue retraite à Majorque qui suivit la conversion de notre Bienheureux —c'est-à-dire vers 1272<sup>34</sup>.

Moins hasardeux que d'en rechercher les sources, serait d'imaginer notre *Livre* comme le fruit des controverses religieuses, orales et publiques<sup>35</sup>, entre théologiens des trois confessions, relativement fréquentes à l'époque. Un exemple fameux de ces joutes apologétiques eut lieu à Paris en 1240. Et la plus importante dans les pays catalans fut convoquée par le roi à l'instigation de saint Raymond de Penyafort et se tint à Barcelone le 20 juin 1263<sup>36</sup>. Raymond Lulle lui-même a dû les pratiquer souvent. Jacques II de Catalogne, le 30 octobre 1299, accordait au Majorquain la licence de prêcher les samedis dans les synagogues et les vendredis dans les mosquées<sup>37</sup>. Et la *Vita* latine contemporaine rapporte ses discussions avec des savants de l'Islam à Tunis, à Chypre et à Bougie<sup>38</sup>. De telles disputes, il les imagine se déroulant dans un esprit de paix et de confiance réciproque — nous dirons même de tolérance: *disputando benigne et amicabilem conferendo*, écrit Raymond Lulle dans sa *Petitio pro conversione infidelium* à Boniface VIII, de 1295. Elles font partie de tous ses projets missionnaires. Et la théorie en est mise dans la bouche d'un cardinal dans le chap. 81 de son roman d'anticipation *Livre de Blanquerna*<sup>39</sup>. Notre ouvrage, comme plusieurs autres en style dialogué<sup>40</sup>, serait d'une part le modèle, de l'autre l'écho de ces débats courtois.

Lorsque Lulle rédigea le *Livre du Gentil et des trois sages* il était tout au début de sa carrière, rempli de ferveur néophyte. Sa conviction de l'infailibilité de la méthode était totale; son optimisme inébranlable. Le *Livre* en porte la marque. Les personnages sont des savants, des contemplateurs aussi, en tout cas des esprits anxieux de découvrir la vérité. Leur raisonnement emprunte les procédés combinatoires. Mais il n'est jamais froid: l'intelligence y est toujours soutenue par l'amour. Et le *Livre du Gentil*, s'il développe une tranche importante de l'*Art* lullien, est aussi et surtout un livre cordial.

Ainsi seront tous les grands ouvrages du Majorquain, ceux qui ont une valeur proprement littéraire, écrits avant 1290. De ces ouvrages, où il prêche la mission, plein de confiance et d'espoir dans les seules armes de l'esprit, j'ai donné moi-même la liste, avec des extraits tout à fait expressifs<sup>41</sup>. Au début de son apostolat, Raymond Lulle ne songeait qu'à la conviction et au témoignage — au besoin jusqu'au martyre sanglant. Seulement plus tard, mûri d'un côté par sa propre réflexion théologique, mais exaspéré par les difficultés rencontrées, soit auprès des infidèles, soit parmi les chrétiens enfermés dans leur confort, il a perdu patience. Dans les traités de la dernière époque, s'il a mis de l'eau dans son vin quant à la puissance de conviction des raisons nécessaires (*fides vero est lumen a Deo datum, cum quo intellectus attingit, extra suam naturam intelligendi, credendo de Deo*

*quod hoc sit verum quod non attigit intelligendo*, —écrit-il en 1303, dans sa *Disputatio fidei et intellectus*), il a aussi perdu l'élan cordial de ses œuvres premières. Le style en est plus sec, les dialogues sont plus polémiques, les appels à la croisade militaire se multiplient.

Toutefois, un point est toujours ferme dans ces projets de croisade: l'expédition aura pour but d'obliger Juifs et musulmans à subir un enseignement de la doctrine catholique; jamais ils ne seront contraints d'embrasser la foi ou de recevoir le baptême! Une position doctrinale aussi nette en faveur du respect du for intérieur se devait d'être relevée, lorsqu'on sait combien la pratique du baptême forcé devint monnaie courante dans les derniers siècles du Moyen Age<sup>42</sup>.

Toulouse, 1977

NOTES

1. *Le Llibre del Gentil e los tres Savis* a été édité en catalan par M. OBRADOR dans *Obres de R. L.*, Palma de Mallorca, 1901, 1, puis par S. GARCÍAS PALOU dans *R. L. Obres essencials*, Barcelone, 1957, 1, pp. 1047-1142. Le texte latin par I. SALZINGER dans *R. L. Opera*, Moguntiae, 1722, 2, pp. 21-114. La traduction française, contemporaine de l'auteur (1306?), par ARMAND LLINARES, *R. L. Le Livre du Gentil et des trois sages*, Paris, 1966. Les œuvres de Lulle sont citées d'après les chapitres et les paragraphes.
2. *Blanquerna*, 90, 7; Cf. *Doctrina pueril*, 72, 3.
3. A. LLINARES, *Raymond Lulle, philosophe de l'action*, Paris, 1963, pp. 37-48.
4. *Desconort*, vers 16-20.
5. *Llibre de contemplació*, 358, 30.
6. Cf. LLINARES, *R. L., philosophe de l'action*, p. 167.
7. *Llibre de contemplació*, 346, 19; Cf. *Blanquerna*, 85, 5; *Doctrina pueril*, 83, 2, *Desconort*, vers 337-360; 529-540.
8. *LG*, 210.
9. *Vita*, 6: texte français dans R. SUGRANYES DE FRANCH, *R.L docteur des missions*, Schoneck-Beckenried, 1954, p. 27.
10. *Desconort*, vers 277-280.
11. J. et T. CARRERAS ARTAU, *Historia de la filosofía española, Filosofía cristiana de los siglos XIII al XV*, Madrid, 1939, pp. 514-523.
12. L. GARDET et M.-M. ANAWATI, *Introduction à la théologie musulmane*, Paris, 1948, pp. 343-373.
13. Cf. CARRERAS ARTAU, *Historia*, pp. 495-513. Voir en particulier *Liber de ascensu et descensu intellectus*, Montpellier, 1304.
14. E. GILSON, *La philosophie au Moyen Age*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, 1944, p. 464 ss.
15. Ce nombre n'est pas constant dans l'œuvre de Lulle, Cf. LLINARES, *R. L. philosophe de l'action*, pp. 242-252.
16. *LG*, p. 33; *OE*, p. 1059.
17. THOMAS D'AQUIN, *Summa contra gentes*, proem. 2.
18. *LG*, p. 33.
19. *OE*, p. 1060a. Le traducteur français n'a pas bien suivi le texte catalan.

20. *LG*, p. 64.
21. *LG*, p. 208 ss.
22. *LG*, p. 212.
23. *LG*, p. 70.
24. *LG*, p. 72.
25. Cf. LLINARES, *LG*, p. 11, note 24.
26. *LG*, p. 77 ss.
27. *LG*, p. 85 ss. La troisième captivité d'Israël dure depuis 1400 ans à la fin du XIII siècle parce que Lulle la fait partir de la campagne d'Antiochus V Eupator contre les Juifs en 163 a. C.
28. *LG*, p. 89 ss.
29. M. MENÉNDEZ PELAYO, *Orígenes de la novela*, 1, Madrid, 1905, LXXIII ss.
30. J.-M. MILLÀS VALLICROSA, *Yehuda ha-Leví como poeta y apologista*, Madrid-Barcelona, 1947; Id., *El Liber de praedicationis contra judeos*, Madrid-Barcelona, 1957, p. 23 ss.
31. A. LLINARES, *LG*, p. 18 ss.
32. *L'Ami et l'Aimé*, trad. MARIUS ANDRÉ, Paris, 1921.
33. *Llibre de contemplació, Ars universalis, Liber principiorum theologiae, Liber pricipiorum philosophiae, Liber de Spiritu Sancto, Llibre de Amic e Amat, Félix de les meravelles del món, Liber de acquisitione Terrae Sanctae et Liber de fine.*
34. S. GARCÍAS PALOU, *O.E.*, p. 1055.
35. S. GALMÉS, *Dinamisme de R. L.*, Mallorca, 1905, p. 11.
36. F. VALLS TABERNER, *S. Ramon de Penyafort*, Barcelona, 1936, pp. 130-139.
37. A. RUBIO I LLUCH, *Documents per la història de la cultura catalana mig-eval*, Barcelona, 1908, 1, p. 13 ss.
38. *Vita*, 26, 34, 37.
39. *Blanquerna*, 81, 2.
40. Par exemple, *Disputatio fidelis et infidelis*, (Paris, 1288?), *Liber de quinque sapientibus* (Naples, 1295), *Disputatio Raimundi Christiani et Homar Sarra-ceni* (Pise, 1308).
41. *R. L. docteur des missions*, cité, p. 147.
42. Sur ce point la position de R. L. est analogue à celle de saint Thomas (*Summa* II<sup>a</sup> II<sup>ae</sup>, qu. 10, 8) et de s. Raymond de Penyafort (*Summa iuris*, ed. J. RIUS SER-RA, Barcelona, 1945, 1, 25).

